4. Autres outils mis en place par le PLU

➢ *Les emplacements réservés*

Les emplacements réservés sont définis en application de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme.

Ils indiquent la localisation prévue et les caractéristiques des voies et ouvrages publics, ainsi que les installations d'intérêt général et les espaces verts à créer ou à modifier, en délimitant les terrains qui peuvent être concernés par ces équipements

Numéro de l'Emplacement réservé	Bénéficiaire	Descirptif de l'Opération	Surface en m²
1	Conseil Général	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	804,91
2	Commune	RD12 Amélioration des coditions de visibilité et de sécurité	1322,86
3	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	417,15
4	Conseil Général	RD250 Améliortation des conditions de visibilité et de sécurité	2152,69
5	Commune	RD250 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	268,39
6	Conseil Général	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	429,41
6	Conseil Général	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1433,56
6	Conseil Général	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	289,17
6	Conseil Général	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	347,31
7	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	421,94
8	Conseil Général	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1469,67
8	Conseil Général	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	596,18
9	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	303,02
9	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	666,8
9	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de lisibilité	235,32
10	Conseil Général	RD508 Amélioration des conditons de visibilité et de sécurité	895,2
11	Conseil Général	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	456,95
11	Conseil Général	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1132,61
12	Communauté de communes	Réalisation d'une déviation sur la RD508	40599,16
13	Commune	Projet d'extension des locaux de la Mairie	393,73